

La gestion du lac Kénogami au coeur des audiences du BAPE

 Radio-Canada.ca

Le vendredi 8 août 2003



L'Association pour la protection du lac Kénogami (APLK) a soutenu que la construction d'un ouvrage de retenue sur la rivière Pikauba, grâce à sa capacité d'emménagement, réglerait le problème du niveau du lac Kénogami. Le porte-parole de l'organisme, Louis Pilote, a déclaré qu'un niveau trop bas faisait perdre tout l'attrait du lac pour les résidents et les utilisateurs.

Conséquences néfastes

Pour sa part, la direction de la réserve faunique des Laurentides a affirmé que la mise en eau du réservoir sur la rivière Pikauba détruirait des habitats de qualité et la dispersion d'espèces fauniques dans cette rivière. Le directeur du parc, Sylvain Boucher, a affirmé que des projets récréotouristiques ont dû être mis en veilleuse en raison du projet de construction du barrage.

Autre opposant au projet, la Fondation Rivières estime que d'autres solutions doivent être envisagées qu'un barrage sur la rivière Pikauba. Alain Saladius a laissé entendre que le gouvernement consentirait un traitement de faveur à la région s'il va de l'avant avec son projet.

Le rapport de la commission fédérale-provinciale présidée par Claudette Journault doit être remis aux gouvernements à la fin octobre et rendu public dans les deux mois suivants.